

# Une aire de nourrissage pour préserver les populations de Milan royal

## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Depuis 2015

### BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (2018) de 2 200€ (DREAL Nouvelle Aquitaine : 87,5%, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : 11,5%, autofinancement : 1%)

### PARTENAIRES

DREAL Nouvelle-Aquitaine, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, EDF UPC

### DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Xaintrie (19)

## PILOTE

LPO - Délégation territoriale  
Limousin

ZA du Moulin Cheyroux  
87700 AIXE-SUR-VIENNE

05 55 32 20 23

[lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)

Mathieu ANDRE

Chargé de mission

07 82 81 30 16

[mathieu.andre@lpo.fr](mailto:mathieu.andre@lpo.fr)

Protégé en France au titre de la loi relative à la protection de la nature, le Milan royal était un rapace commun et figure à présent parmi les espèces vulnérables de la liste rouge réalisée par l'UICN. Devant être considéré comme l'une des espèces les plus menacées en France, les effectifs de cet oiseau ont chuté et son aire de répartition a considérablement diminué (une centaine de couples en Limousin).

Initiée en 2012, l'installation d'une aire de nourrissage pour le Milan royal a été inaugurée en juillet 2017 sur la commune de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, notamment labellisée « Terre saine » 0 pesticide. Réalisée par la SEPOL devenue LPO, dans le cadre de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Gorges de la Dordogne, l'aire de nourrissage se présente comme un emplacement sécurisé d'un point de vue sanitaire, clos, où les agriculteurs locaux laissent périodiquement des déchets de boucherie (notamment en périodes automnale et hivernale) qui sont consommés par le Milan royal. Un observatoire ornithologique a été installé à proximité et permet d'observer les individus grâce à des vitres sans teint.

Le nourrissage doit favoriser les oiseaux locaux en leur permettant un taux de fécondité plus important dès le printemps (plus de jeunes à l'envol), et donc une meilleure dynamique. Aujourd'hui, la réglementation reconnaît le rôle positif des rapaces nécrophages, dont le Milan, qui assument la fonction « d'éboueurs naturels » et la création de placettes devient un outil de conservation de l'espèce.





### RÉSULTATS OBTENUS

■ **L'hiver 2017-2018 fut le premier hiver de nourrissage continu** durant toute la période, après un temps d'adaptation. Un petit dortoir hivernal d'une vingtaine de Milans royaux s'est alors constitué à proximité de l'aire de nourrissage.

■ **Le suivi de la placette par piège photo** nous a permis également de pouvoir analyser la fréquentation grâce à la prise de 2218 clichés et vidéos.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Dans les difficultés rencontrées, il nous a été difficile de maintenir un apport régulier de nourriture sur toute la période hivernale, notamment hebdomadaire. Ceci est essentiellement lié à la production des exploitations, mais également au temps salarié réservé à la gestion de l'aire de nourrissage.

De plus, l'analyse des photos et vidéos prises par le piège photos demande énormément de temps de visualisations, mais ceci est important afin de pouvoir estimer la fréquentation de l'aire de nourrissage.

### SOLUTIONS APPORTÉES

Trouver un nouveau partenariat avec un agriculteur producteur de viande en direct afin de compenser l'arrêt d'un des deux exploitants permettant ainsi d'avoir des apports plus réguliers.

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Développer un volet pédagogique vis-à-vis de l'aire de nourrissage et du Milan royal, afin de sensibiliser les publics scolaires locaux et le grand public.

### TÉMOIGNAGE

Une action de ce type peut mettre du temps avant d'être réalisée, notamment pour trouver une parcelle favorable dans la zone ciblée, et avec l'accord des propriétaires. Aussi, il est important de réaliser des comités de pilotage dès le début, en regroupant l'ensemble des acteurs du territoire. Ceci permet d'expliquer le projet, les enjeux pour l'espèce à protéger, et de répondre aux craintes de certains acteurs (comme les agriculteurs, ici, qui s'interrogeaient sur les questions sanitaires). Ces réunions de concertation peuvent également faire évoluer le projet (ici, modification du mode d'approvisionnement de déchets passé de la mortalité d'élevage d'ovins à des déchets de découpe de boucherie), et ainsi mieux faire accepter le projet en local.

Importante pour tous les projets, son appropriation par les élus et la collectivité lui donne aussi un avantage certain.

Il est également important de bien communiquer en s'appuyant sur les médias, afin de sensibiliser un maximum de personnes de l'utilité du projet, et de la nécessité de réaliser des actions de conservation des espèces patrimoniales (canaux locaux : presses, TV, radios ; canaux nationaux : TV, Réseau national, etc.). Cette communication permet aussi de mettre en valeur la collectivité qui a réalisé ou accueilli le projet.